

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Patrick ORSOLA
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	Mme Michèle CHALLAUX
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	
M. Christophe BERTHIER		

### Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAI T pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DELATTE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS****Piscine Olympique - Rapport d'activité du délégataire au titre de l'année 2012**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation de l'équipement pendant l'année écoulée.

Le rapport d'activité 2012 ci-annexé, établi par le délégataire, est parvenu à la Communauté de l'agglomération dijonnaise dans les délais impartis, conformément à l'article 35 de la convention de délégation de service public notifiée le 1er septembre 2009.

Ce rapport détaille notamment le niveau de fréquentation de l'équipement, les événements marquants de l'année 2012, la qualité de service, les moyens mis en œuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers.

Le niveau de fréquentation observé est toujours supérieur au niveau prévisionnel et en augmentation de 5,4% par rapport à celui de 2011. La fréquentation annuelle est de 438 854 baigneurs dont 71,2 % d'entrées « public ». L'année 2012 a été marquée par l'accueil du millionième baigneur fin octobre.

Pour la période scolaire 2011-2012, 80 classes primaires ont été accueillies pour 1 641 séances d'apprentissage de la natation.

Concernant les clubs et structures associatives, 47 structures dont 20 de l'agglomération dijonnaise utilisent l'établissement, représentant environ 60 heures par semaine.

A noter, pour le secteur plongée, la venue de 56 clubs de plongée en provenance de plusieurs départements du Grand Est de la France.

Fonctionnant 7 jours sur 7 (hors fermetures techniques et fermeture pour l'accueil des compétitions), l'établissement est ouvert sur une amplitude hebdomadaire de 71 heures et mobilise 37 salariés (28 équivalent temps plein) dont 11 en Contrat à Durée Déterminée.

Les résultats financiers de l'année 2012, sont les suivants :

*Extrait Compte d'exploitation-rapport annuel 2012*

	2011	2012	Evolution
CHARGES	2 153 484 €	2 199 878 €	2,15%
PRODUITS	2 245 713 €	2 410 423 €	7,33%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>92 229 €</b>	<b>210 545 €</b>	
Intéressement Grand Dijon (60%)	55 337 €	126 327 €	

Rapporté aux charges, le coût moyen par baigneur pour l'année 2012 est de 6,16 € TTC.

Enfin, depuis décembre 2012, l'équipement est certifié Qualicert pour une durée de trois années. Cette certification, délivrée par un organisme indépendant, récompense notamment la qualité des services proposés.

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de prendre** acte de la présentation de la synthèse de présentation du rapport d'activité de l'année 2012.



Avril 2013



# Résumé du Rapport d'exploitation

Janvier 2012-Décembre 2012



Piscine Olympique  
GRAND DIJON



# SOMMAIRE

<b>I. L'année 2012 en synthèse .....</b>	<b>3</b>
<b>II. La fréquentation 2012 .....</b>	<b>4</b>
Détails des fréquentations .....	4
Les fréquentations grand public .....	5
La fréquentation des établissements scolaires .....	5
La fréquentation des structures et des associations .....	6
La plongée.....	6
7651 plongées : .....	6
- 5548 en club .....	6
- 2103 par l'UCPA dont : .....	6
- 495 sur des dispositifs spécifiques.....	6
- 1608 grand public .....	6
<b>III. Qualité perçue et engagements de services .....</b>	<b>7</b>
Niveaux de satisfaction des usagers du site .....	7
Sécurité, hygiène et accidents.....	7
Les fermetures de l'établissement : .....	7
La sécurité des personnes : .....	7
La sécurité des installations : .....	8
La sécurité des biens : .....	8
Hygiène et Sécurité : application de la Norme européenne NF EN 15288-2 .....	8
<b>IV. Moyens mis en œuvre.....</b>	<b>10</b>
Les tarifs 2012 .....	10
Les activités encadrées proposées.....	10
Activités aquatiques.....	10
Plongée sous-marine .....	10
Ressources humaines et bilan social .....	12
Actions en faveur de la professionnalisation .....	12
Actions de formation continue du personnel .....	12
<b>V. Gestion du patrimoine .....</b>	<b>12</b>
Gestion des énergies .....	12
29 % du budget total .....	12
- 43 491 m3 d'eau contre 38 827 en 2011 .....	12
- 2 689 MWh pour l'électricité contre 2 661 en 2011 .....	12
- 3 365 MWh pour le chauffage contre 2 984 en 2011 .....	12
Sous-traitants sollicités .....	13
<b>VI. Résultats financiers .....</b>	<b>14</b>

# I. L'année 2012 en synthèse

**438 854 Personnes accueillies**

➤ +6 % de progression par rapport à 2011

**Certification Qualicert**



➤ 93% de clients satisfaits et très satisfaits

**2 410 423 € HT de CA**

➤ + 7,33% de progression

Site internet

**137 205 visites** dont 84 561  
visiteurs uniques

➤ +26 % de progression par rapport à 2011

Le millionième visiteur accueilli le 29 octobre 2012

Les engagements de l'UCPA :

- La qualité de service : *1ère piscine de France à obtenir un label qualité de service*
- L'animation : *organisation d'un village olympique pour l'inauguration de la T1 du tram*
- Gestion patrimoniale : *Suivi au quotidien de l'installation et des désordres techniques – accompagnement et force de proposition auprès des services*
- La communication : *mise en place d'un nouveau site web tourné vers le e commerce.*
- Le rayonnement et l'ancrage territorial : *partenaire des clubs, structures et collectivités locales (animations sportives, compétitions, fête de la plongée,...)*
- La solidarité : *action mutualisée escalade plongée en faveur du SESSAD du Grand Dijon et de multiples partenariats*

Les faits les plus marquants :

- ⇒ 27-28-29 janvier 2012 : participation au Loiroscope
- ⇒ 10-11 et 12 février 2012 : meeting national
- ⇒ Février 2012 : finalisation du dispositif de mise en application de la norme européenne EN NF 15288-2
- ⇒ 4 et 5 avril : championnats de France UNSS
- ⇒ Lancement d'un nouveau système de réservation en ligne
- ⇒ 24 avril 2012 : collecte de sang organisée sur site
- ⇒ 16 juin 2012 : passage du sauv' nage aux abonnées école de l'eau – partenariat avec l'ADN

- ⇒ Juillet-Août 2012 : animations estivales tout au long de l'été
- ⇒ 13 août 2012 : collecte de sang organisée sur site
- ⇒ 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2012 : inauguration du tram
- ⇒ 13 septembre 2012 : soirée en l'honneur de Charles Rozoy
- ⇒ 12 octobre 2012 : participation au tram de la science
- ⇒ Août à décembre 2012 : exposition Tara Océan en lien avec Latitude 21
- ⇒ 10 octobre 2012 : lancement du nouveau site web – plateforme Broadvision
- ⇒ 24-25 novembre 2012 : fête de la plongée
- ⇒ 5 janvier 2013 : Spectacle école de l'O

## II. La fréquentation 2012

### Détails des fréquentations

**312 627 (71,2 %)** entrées **Publics**  
286 399 en 2011

**58125 (13,2 %)** entrées **Scolaires**  
60 198 en 2011

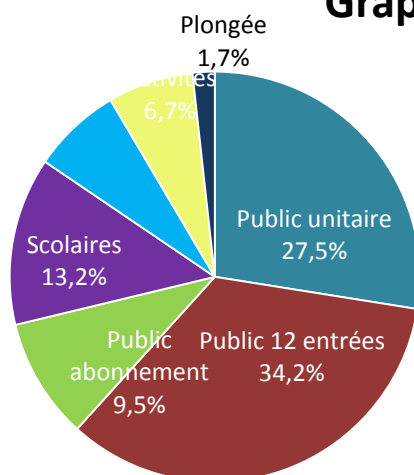
**30 854 (7 %)** entrées **Clubs**  
32 549 en 2011

**29 597 (6,7 %)** entrées **Activités**  
29 218 en 2011

**7 651 (1,7%)** entrées **plongée**  
8 059 en 2011

**Fréquentation annuelle :**  
**438 854 baigneurs**  
416 423 en 2011  
**Soit + 5,4 % d'augmentation**

### Graphique de répartition des fréquentations



## Les fréquentations grand public

L'accueil du public s'est fait sur 347 jours pour un total d'environ 3570 heures avec au minimum 60% de la surface d'eau disponible.

Sur les 438 854 baigneurs, 77% font parti du « grand public. ». Parmi eux, nous enregistrons une part importante d'habituez. En effet sur les 338 232 entrées publiques comptabilisées, 45.5 % le sont sous la forme de cartes 12 entrées et 18,4% sous la forme d'abonnements. Il faut voir ici le reflet d'un ensemble d'utilisateurs fidèles à l'établissement, souhaitant conserver une grande souplesse et liberté d'accès.

76,6% des usagers « grand public » sont des adultes (33.2% bénéficient de tarifs réduits) contre 23,4% de moins de 16 ans. Cette répartition tend à s'équilibrer si l'on prend en compte les clubs et les scolaires puisque nous totalisons alors près de 39.2% de moins de 16 ans. Ces statistiques ont peu évolué depuis l'ouverture.

## La fréquentation des établissements scolaires

En 2012, nous avons accueilli près de 80 classes primaires issues de 32 écoles et de 19 communes pour un total de 1641 séances et de 44 856 élèves. S'ajoute 4 établissements secondaires et 2 d'enseignement supérieur pour un total de 636 séances et 11 746 élèves

Un nouveau projet pédagogique a été mis en place en accord avec la dernière circulaire. Il a donné lieu à un travail de concert avec l'inspection académique et recherche toujours la progression des élèves vers une plus grande autonomie. Un document servant de support aux tests départementaux a été édité par notre équipe. Il est dupliqué sur l'ensemble des équipements de Côte d'Or.

**TEST ENDURANCE** : Je nage sans m'arrêter avec une respiration aquatique placée, pendant 7mn au CE et 10mn au CM

**TEST NAUTIQUE** : Réaliser, sans présenter de signe de panique un parcours de 20m, habillé de vêtements propres (tee-shirt et si possible pantalon léger, de pyjama par exemple) et muni d'une brassière de sécurité conforme aux normes en vigueur, avec un passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le départ est réalisé à partir d'un tapis disposé sur l'eau par une chute amiable volontaire. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'une profondeur au moins égale à 1,80m

**TESTS 1 à 5** (à compléter) : Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ; Signature : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**TESTS 6 à 8** (à compléter) : Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ; Signature : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**TESTS 9 à 10** (à compléter) : Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ; Signature : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**TESTS 11 à 12** (à compléter) : Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ; Signature : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**TEST ENDURANCE NAUTIQUE** (à compléter) : Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ; Signature : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**TESTS DE NATATION**  
**SCOLAIRES CÔTE D'OR**

NOM : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Académie de Dijon, Fédération Française de Natation, Fédération Française de Natation Olympique

La demande en créneaux de l'UFRSTAPS augmente significativement (+56%). L'accueil de ces groupes n'est pas sans poser des problèmes (de nombreuses modifications de planning, réservation au semestre, trop de rappel au règlement envers les étudiants, difficultés de paiement ...).



Le partenariat important instauré avec le CREPS de DIJON – BOURGOGNE se poursuit. Il permet des actions communes sur les conditions de pratiques, les formations, les stages pédagogiques des étudiants, ... Nous avons ainsi accueilli plusieurs stagiaires en formation BPJEPS AAN.

### La fréquentation des structures et des associations

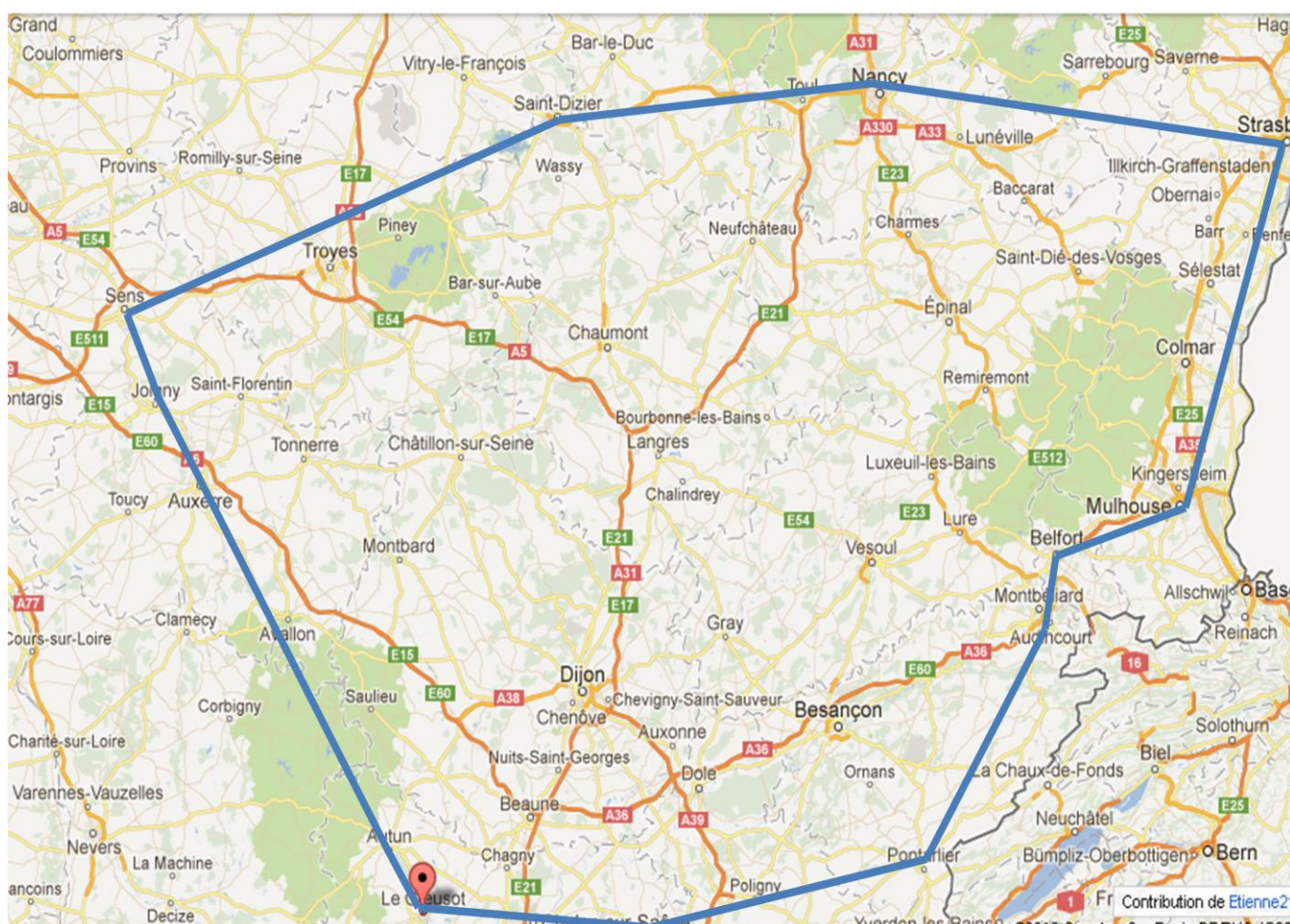
Plus de 47 structures, dont 20 de l'agglomération et 14 encadrant des publics spécifiques, fréquentent l'établissement sur plus de 60 heures par semaine. Le mode de pratique est très hétérogène allant d'une heure par mois pour certaines associations de personnes en situation de handicap à plus de 40 heures par semaine pour les clubs sportifs.

### La plongée

#### 7651 plongées :

- 5548 en club
- 2103 par l'UCPA dont :
  - 495 sur des dispositifs spécifiques
  - 1608 grand public

#### Zone de rayonnement de l'espace plongée dans l'Est de la France



### III. Qualité perçue et engagements de services



Notre centre a obtenu en décembre 2012 le certificat qualicert, délivré par l'organisme certificateur SGS-ICS, acteur mondial du contrôle de la qualité des produits et des services.

QUALICERT est une marque volontaire de certification de services liée à la qualité des activités de loisirs sportifs. Cette marque atteste que le service est conforme à ces caractéristiques et des niveaux de performance définis dans un référentiel, grâce à un contrôle régulier.

Cette assurance qualité permet de garantir le sérieux et le professionnalisme de votre centre sportif et de loisirs. L'évaluation porte sur le respect de 23 engagements de services représentés par plus de 80 critères qualité certifiés.

Décernée pour 3 ans, les services du centre sportif et de loisirs seront évalués chaque année par l'organisme certificateur, afin de vérifier que les engagements pris sont bien toujours respectés au quotidien et les usagers satisfaits.

#### Niveaux de satisfaction des usagers du site

## 96 % des usagers sont satisfaits dont 41% sont très satisfaits

En 2011, 90% des usagers étaient satisfaits pour 35% de très satisfaits

La moyenne des centres UCPA se situe à 91.9% dont 36.4% de très satisfaits

L'enquête porte sur 1042 questionnaires contre 580 en 2011. L'indice de satisfaction global passe de 11,97 à 13,61.

Les principales remarques sont liées à la taille et l'aménagement des vestiaires. La variation de température des douches revient également régulièrement ainsi que la glissance du carrelage.

#### Sécurité, hygiène et accidents

##### Les fermetures de l'établissement :

Pour événements particuliers :

- Les 10,11 et 12 février : Meeting ADN (3 jours)

Pour vidange et maintenance réglementaire:

- Du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet (bassins) (7 jours)
- du 13 août au 31 août (uniquement espace plongée) (19 jours)
- du 24 décembre au 02 janvier 2013 (bassins) (8 jours)

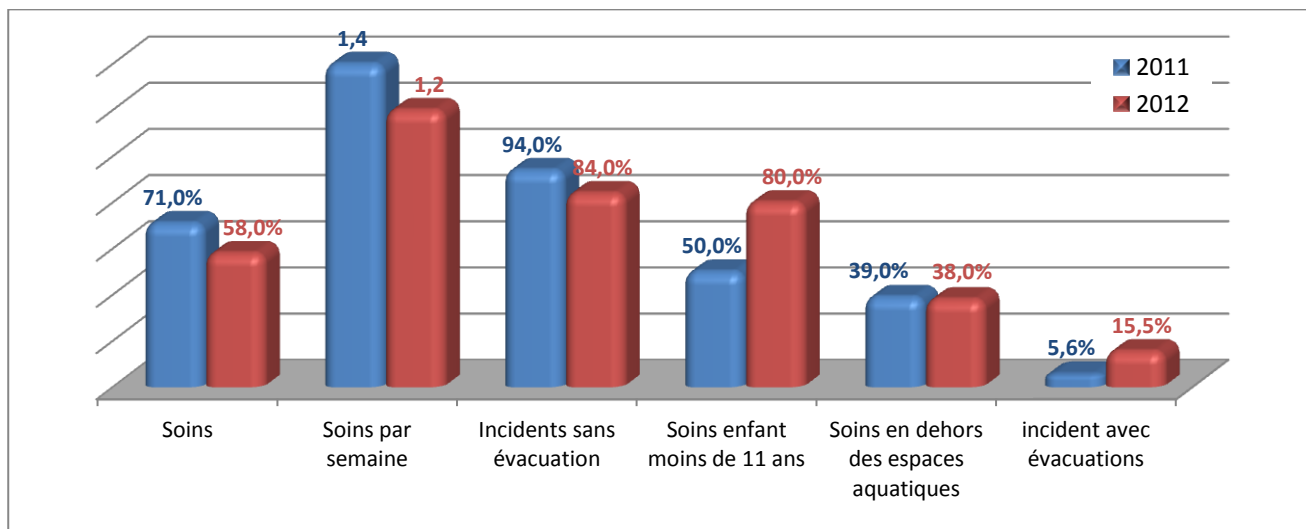
Soit au total **18 jours de fermeture** pour les bassins et 19 jours pour l'espace plongée

##### La sécurité des personnes :

Le nombre d'incidents reste assez bas sur cette année 2012 avec 58 soins (71 en 2011). 9 ont nécessité l'intervention des secours (cf. liste en annexe).

Analyse statistiques des incidents :

- 58 soins soit 1.2 par semaine (28 femmes et 30 hommes)
- 9 évacuations (pompiers, SAMU, VSL,) soit 15.5% des soins
- 24 se sont déroulés durant les vacances scolaires soit 2 par semaine contre 0.9 en période scolaire
- 80% des soins chez des enfants de moins de 11 ans
- 62% des soins se sont déroulés sur l'espace bassin et 38% en dehors des espaces aquatiques



Nous avons fait face à une atteinte aux murs dans un vestiaire. Les images enregistrées par le système de vidéo surveillance ont été transmises aux forces de l'ordre.

#### La sécurité des installations :

La Piscine Olympique est classée établissement : ERP type X 1ère Catégorie déclaré à la DDCS de Côte d'Or sous le numéro 02110ET0003. Nous sommes à jour de nos obligations en la matière. Les installations de sécurité : extincteurs, SSI, BAES, désenfumage etc..... sont régulièrement entretenues par nos Sociétés Prestataires et fonctionnent correctement.

#### La sécurité des biens :

Nous n'enregistrons pas de problèmes le jour lorsque l'établissement est ouvert excepté quelques vols dans les vestiaires. Il en est de même la nuit avec simplement quelques déclenchements d'autoprotection. La souscription d'un contrat de maintenance avec la société Altech et le remplacement des contacteurs bassin par du matériel étanche a permis d'améliorer la sécurité du bâtiment.

#### Hygiène et Sécurité : application de la Norme européenne NF EN 15288-2

Dans le cadre de l'accord AFNOR publié en novembre 2011, l'UCPA a réalisé un travail d'analyse des dangers et des risques inhérents à la gestion et à l'exploitation de piscines et complexes aquatiques pour permettre une meilleure gestion de l'hygiène et de la sécurité dans les piscines publiques.

Cet accord met en avant une méthode permettant de mettre en place une démarche qualité en 8 étapes : Constituer l'équipe hygiène et sécurité, élaborer les circuits, analyser les risques, identifier les points critiques à maîtriser, élaborer le système de surveillance et déterminer les actions immédiates associées, établir un système documentaire, élaborer le plan d'actions et le mettre en œuvre, vérifier la performance du système et l'améliorer.

Cet accord permet par ailleurs de décliner la norme européenne NF EN 15288-2 "Piscines –Partie 2 : exigences de sécurité pour le fonctionnement" parue en 2008 et de son guide d'application (GA S52-411) paru en 2009, et a pour but de faciliter l'application de ces deux documents de référence.

**La piscine olympique du Grand Dijon a été un site pilote pour la mise en application et l'adaptation de cette méthode.**

Un travail de fond a ainsi permis d'envisager l'ensemble des risques de l'établissement à partir de l'analyse du parcours des usagers, des personnels et des sous-traitants.

Un traitement du degré de criticité a pu être effectué à partir de la méthode HACCP, et des mesures correctives ont été mises en place afin de mettre sous contrôles les risques identifiés.

La noyade par défaut de surveillance a fait l'objet d'une analyse particulière et a donné lieu à un audit sécurité porté essentiellement sur la surveillance des bassins.

A partir d'éléments statistiques, nous avons ainsi pu travailler sur l'effectif de nageurs par surveillant et s'assurer que ce nombre restait raisonnable (la réglementation suisse interdisant par exemple de dépasser 50 baigneurs/surveillant).

Voici un extrait de l'audit présentant le nombre de baigneurs par surveillant :

2011	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Vacances	8	47	23	25	14	27	31	28	24	26	5
Semaine scolaire	4	24	11	31	10	15	14	15	25	28	7
Samedi	24	32	17	15	11	22	27	27	12		
Dimanche	48	69	40	22	16	28	37	31	2		

Des ajustements ont été faits pour mieux maîtriser les pics notamment le dimanche matin et pendant les vacances scolaires.

2012	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Vacances	4	30	15	26	15	31	32	28	27	24	15
Semaine scolaire	5	22	16	33	13	17	13	20	28	27	21
Samedi	30	36	24	21	17	26	32	27	2		
Dimanche	42	47	35	35	19	35	40	29	1		

Les résultats de l'audit de 2011 préconisait également une programmation des temps de surveillance en continue de 4 à 5h maximum. Ainsi les plannings des MNS ont été ré étudiés avec notamment la création d'une pause de 15 minutes. Pour la saison 2012-2013, le temps de surveillance en continue des MNS est en moyenne de 1h45 avec un maximum à 4h15.

## IV. Moyens mis en œuvre

### Les tarifs 2012

Sur application de l'article 32 du contrat d'affermage, les tarifs 2012 ont été revalorisés. En 2011, du fait de l'ouverture récente de l'établissement, nous n'avons pas opéré de réévaluation, d'où une perte assumée d'environ 3% du CA 2011, soit une estimation d'environ 30 000 €.

### Les horaires

Amplitude : 71h	Toute l'année
Lundi	10h-20h
Mardi	10h-21h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-20h
Vendredi	10h-21h
Samedi	9h-18h
Dimanche	9h-18h

### Les activités encadrées proposées

L'UCPA a défini et mis en œuvre en 2011 un ensemble de gammes d'activités permettant à chaque public de mieux identifier les programmes adaptés à ses attentes.

#### Activités aquatiques



Des formules imaginées spécialement pour les enfants. Les enfants de **6 mois à 5 ans** partent à la découverte du milieu aquatique.



L'apprentissage de la natation pour tous les enfants et tous les niveaux. De **6 à 16 ans**, entre natation et ateliers multi activités : tous les choix sont possibles



L'apprentissage spécifique de la natation et des disciplines annexes. A partir de 16 ans



Tous les bienfaits de l'eau pour le corps et l'esprit. Gymnastique aquatique de différentes intensités, aquacycle, relaxation pendant la grossesse et maîtrise des phobies : il y en a pour tous les goûts !

#### Plongée sous-marine



Des formules pour découvrir ou redécouvrir la plongée.

Vivez les sensations uniques des premières immersions avec sérénité et en toute sécurité. Des formules adaptées à vos envies et pour tous les niveaux avec un seul objectif : le plaisir !



Des formules imaginées pour progresser et obtenir des brevets.

Validez vos niveaux et obtenez vos brevets pour vous perfectionner et profiter pleinement des plaisirs de la plongée sous-marine.





**Des formules imaginées pour découvrir des nouvelles thématiques en plongée.** Explorez toutes les richesses des activités subaquatiques : plongée Nitrox, photographie, apnée zen, etc. La découverte assurée de nouvelles émotions pour les plongeurs ou apnéistes confirmés.



**Des formules pour plonger ici et ailleurs.** Succombez à votre envie d'évasion et partez à la découverte des eaux lointaines en toute liberté.

## Ressources humaines et bilan social

Nous employons actuellement 28 équivalents temps plein pour 37 salariés.

S'ajoute l'ensemble des CDD de courte durée liés à un surcroît temporaire d'activités ou au remplacement de titulaire absent, pour totaliser plus de 150 contrats en 2012. L'origine géographique de ces emplois reste très locale, puisque l'ensemble de l'équipe est domiciliée sur l'agglomération.

### Actions en faveur de la professionnalisation

Comme évoqué dans le précédent rapport, nous avons recruté une chargée de relations clientèle en contrat de professionnalisation. Nous avons ainsi pu pérenniser son poste et le transformer en CDI.

Nous accueillons d'autre part un nombre important de stagiaires, notamment de futurs éducateurs sportifs en formation au Creps de Bourgogne.

### Actions de formation continue du personnel

Plusieurs actions de formation continue ont été mises en place cette première année :

Catégorie de personnel	Type d'action
<b>Moniteurs</b>	Formation et révision secourisme (X2) Formation incendie Relation clientèle
<b>Equipe d'accueil</b>	Savoir optimiser son accueil et ses ventes Formation incendie
<b>Equipe d'entretien</b>	Habilitation électrique Habilitation travail en hauteur Formation incendie
<b>Direction</b>	Déploiement de la norme EN-15288 Droit social des salariés Formation incendie

## V. Gestion du patrimoine

### Gestion des énergies

29 % du budget total

- 43 491 m3 d'eau contre 38 827 en 2011
- 2 689 MWh pour l'électricité contre 2 661 en 2011
- 3 365 MWh pour le chauffage contre 2 984 en 2011

## Sous-traitants sollicités

Nature de contrat ou de la prestation.	Nom de la société
<b><u>Contrat de maintenance ou autres:</u></b>	
Traitement des nuisibles	Ratunet
Déneigement du parking	BOUSSAGEON
Maintenance P2	COFELY
Maintenance P3	COFELY
Maintenance ascenseur	Thyssenkrupp via Cofély
Maintenance Serrurerie	CROSSON
Enlèvement ordures ménagères	Veolia
Maintenance Robots Aspirateur Piscine	Hexagone
Maintenance Auto laveuse	SNJB
Entretien espace vert	IDEE 21
Entretien toiture végétale	IDEE 21
Nettoyage des vitres	IDEE 21
Maintenance gestion des entrées	Elisa th
Sécurité de site (sur site)	S3M
Sécurité du site (a distance)	Téles
Maintenance Anti intrusion	ALTECH
Maintenance Vidéo surveillance	ALTECH
Prélèvement analyse des eaux de piscine	Labo départemental
Prélèvement analyse légionnelle de l'ECS	ALPA
Maintenance Compresseur Plongée	BAUER
Maintenance matériel Plongée	AQUADIFF
Maintenance fontaine à eau	Culligan
Maintenance Ozoneur	Prominent via Cofély
Maintenance protection ozoneur	Pro cath via Cofély
<b><u>Vérification réglementaires:</u></b>	
Vérification réglementaire Disconnecteur	COFELY
Vérification réglementaire polluant dans l'air	COFELY
Vérification réglementaire du niveau de bruit	COFELY
Vérification réglementaire Extincteurs	Desautel
Vérification réglementaire SSI général	Apave
Vérification réglementaire SSI et DM	Inéo via Cofély
Vérification réglementaire SSI Désenfumage	DESAUTEL via Cofély
Vérification réglementaire Electrique	Apave
Vérification réglementaire Mur Mobile	Apave
Vérification réglementaire Ascenseur	Apave
<b><u>Formations:</u></b>	
Formation Evacuation	Desautel
Formation utilisation extincteurs	Desautel
Formation habilitation électrique	Apave
Formation travail en hauteur	Apave
<b><u>Fournisseurs principaux:</u></b>	



Fournitures consommable et produits d'entretien	Réso
Fournisseur EPI	LBA Thivel
Fournisseur produits nettoyage bassin	Myrtha Pools
Fourniture Chauffage	DALKIA via Cofély
Fournitures Eau	Lyonnaise des eaux via Cofély
Fournitures Electrique	EDF suez via Cofély
Matériel outillage	Manutan
Produits colorant bassin	Aqua couleur
Produits analyse d'eau de piscine	ARCH
Matériel Handi	LMP
Produit sauna et hammam	La maison du sauna
Mobilier de piscine	REA
Mobilier de piscine	France équipement
Mobilier	Aprim / Trigano / Ikéa
Matériel de communication interne	Talkie Walkie France
Fournisseur de produits désinfection plongée	Abyssnaut
<b><u>Prestataires Occasionnels:</u></b>	
Envoi newsletter	YMLP
Téléphonie	Completel / Orange
Support de communication	Publistik

## VI. Résultats financiers

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 199 878 €</b>
----------------------	--------------------

<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 410 423 €</b>
-----------------------	--------------------

<b>RESULTAT NET AVANT REPORT</b>	<b>210 545 €</b>
----------------------------------	------------------

<b>Intéressement GD - 60%</b>	<b>126 327 €</b>
-------------------------------	------------------

**Coût moyen par baigneur à 6 € TTC**

**Prix d'entrée moyen par baigneur (activités y compris) à 4,1 € TTC.**



# CONTACTS

**Mathieu ABBATE**

Tél. 03.80.27.04.61

Port. 06.31.33.99.51

Mail : [dijon.dir@ucpasl.com](mailto:dijon.dir@ucpasl.com)

[www.ucpa-collectivites.com](http://www.ucpa-collectivites.com)



UCPA Collectivités, une entité de 